

## **Projet de déclaration de la CEDEAO sur la Société de l'Information**

Considérant l'adoption par les chefs d'Etat et de gouvernement Africains du plan d'action à court terme du NEPAD sur les infrastructures notamment en ce qui concerne les technologies de l'Information et de la communication;

Considérant l'adoption du Plan d'Action Régional Africain pour l'Economie du savoir par les Ministres Africains chargés des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Considérant la Déclaration et le Plan d'Action de Genève, l'engagement et l'agenda de Tunis adoptés par le Sommet Mondial sur la Société d'Information (SMSI) ;

Notant avec satisfaction les progrès réalisés dans l'élaboration des politiques, des plans et des stratégies nationales d'Information et des infrastructures de communication dans les pays membres de la CEDEAO dans le cadre de l'Initiative d'une Société Africaine de l'Information (AISI) ;

Reconnaissant que :

- le développement d'une infrastructure TIC, d'un environnement favorable et d'un cadre de régulation est fondamentale pour la mise en place des applications qui seront utilisées par nos populations ;
- le développement des piliers TIC au niveau national et régional et des Points d'Echange Internet est essentiel pour réduire les frais d'interconnexion et élargir l'accès au réseau ;
- l'accès à et le partage de l'information et la création des connaissances contribuent de façon significative au renforcement du développement économique, social et culturel, permettant ainsi aux pays de la CEDEAO d'atteindre les buts et objectifs de développement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- les TIC ont d'énormes potentialités pour étendre l'accès à une éducation de qualité, pour promouvoir l'alphabétisation et l'éducation primaire universelle, et faciliter le processus d'apprentissage, et ainsi baliser le terrain pour la création d'une Société globale de l'Information et orientée vers le développement et l'économie de la connaissance ;
- l'accent doit être mis sur le développement des capacités humaines, sur la création des applications TIC et le contenu numérique dans les langues nationales, pour promouvoir une approche globale dans le cadre de la création d'une Société globale de l'Information ;
- les TIC sont des outils efficaces pour la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la démocratie, de la cohésion sociale, de la bonne gouvernance et de l'Etat de Droit au niveau national, régional et international ;

- le financement des TIC pour le développement doit être placé dans le contexte de l'importance grandissante du rôle des TIC, pas seulement comme moyen de communication, mais également comme un instrument de développement, comme un outil pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

Nous, chefs d'état réunis à .....

- soutenons les efforts d'intégration régionale et internationale en vue de mettre en place une société de l'information inclusive orientée vers le développement ;
- réitérons que une coopération efficace entre les pays de la CEDEAO est indispensable pour soutenir le partage de la connaissance ;
- souhaitons un partenariat effectif dans nos efforts d'investissement et de coopération internationale en vue de la création d'une société de l'information ;
- appelons à l'élaboration d'une stratégie en matière d'Infrastructure Régionale d'Information et de Communication pour augmenter la connectivité nationale et régionale, permettant ainsi à nos populations d'avoir un accès équitable, efficace et abordable;
- nous engageons à déployer des efforts pour promouvoir un accès universel, équitable aux TIC ;
- nous engageons à prêter une attention toute particulière aux besoins spécifiques en matière de TIC des groupes marginalisés et vulnérables ;
- réaffirmons notre engagement à responsabiliser les femmes et à promouvoir l'égalité des sexes et reconnaissons que la participation totale de la femme dans une société de l'information est nécessaire pour assurer le respect des droits humains au sein de la société de l'information ;
- réaffirmons notre engagement à responsabiliser la jeunesse et reconnaissons qu'elle constitue un maillon essentiel dans la mise en place de la Société de l'Information de la CEDEAO ;
- invitons nos gouvernements, le secrétariat de la CEDEAO et les autres institutions communautaires de l'Afrique de l'ouest, la société civile et le secteur privé à participer totalement dans la prise de décision concernant la gouvernance internet ;
- nous engageons à travailler pour rendre l'Internet multilingue et soutenons la mise en place des contenus locaux;

- soutenons le développement et la promotion des Logiciels libres pour faciliter le développement des applications locales, gouvernementales sécurisées et pour renforcer les capacités pour la participation de la CEDEAO à la Société de l'Information ;
- invitons les Etats membres à élaborer les législations appropriées et harmonisées en matière de lutte contre la cyber criminalité et les autres utilisations répréhensibles et de promouvoir une coopération régionale et internationale dans ce domaine;
- reconnaissons les tendances vers une convergence entre les technologies de l'informations, les télécommunications, l'audio visuel, les médias et le cadre réglementaire aussi bien pour les infrastructures que les contenus
- soutenons le lancement du Fonds de Solidarité Numérique (FSN) et nous engageons à y contribuer;
- invitons la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique à continuer à apporter son assistance aux Etats dans le développement et la mise en application de leurs cyber-stratégies et à renforcer la soutien qu'elle apporte à la CEDEAO dans la mise en place de sa stratégie régionale TIC ;
- invitons les partenaires bilatéraux et multilatéraux à soutenir les Etats membres et le secrétariat exécutif de la CEDEAO dans le développement et la mise en oeuvre de sa stratégie régionale TIC.